

## Épreuve E4 – Étude d'un projet de communication Unité U4 (Coefficient 4)

### 1. Objectif de l'épreuve

Dans le cadre de l'étude d'un projet de communication, de l'expression de la demande ou du besoin du client et du cahier des charges fonctionnel associé, par l'étude des moyens de réalisation disponibles, des processus et opérations de la chaîne graphique existants, cette épreuve doit permettre d'évaluer tout ou partie des compétences permettant d'aboutir à des produits de communication conformes à la demande du client :

<b>C2</b>	Se documenter, rechercher une information dans une documentation technique, en local ou à distance
<b>C7</b>	Recenser les technologies et les moyens de réalisation à mobiliser
<b>C10</b>	Définir un processus de réalisation

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Indicateurs de performance" des tableaux décrivant les compétences. Il est rappelé que l'évaluation se fait sur toutes les dimensions de la compétence et en aucun cas sur les seuls savoirs associés.

Le contexte décrit doit permettre :

- d'établir des relations entre le besoin du client, les produits à réaliser, les technologies disponibles, les exigences de délais et de qualité, notamment en prenant en compte la finalité du projet de communication du client ;
- d'identifier les contraintes de réalisation des productions attendues en prenant en compte toutes les étapes de transformation, y compris celles faisant intervenir d'autres services, partenaires ou prestataires ;
- de recenser les technologies et les moyens de réalisation adaptés à mobiliser ;
- de proposer des processus de réalisation ;
- d'utiliser le vocabulaire, les langages techniques et professionnels adaptés pour la définition de ces processus.

### 2. Contenu de l'épreuve

Le support est une étude de réalisation de tout ou partie d'un projet de communication comportant un ou plusieurs produits de communication à concrétiser en réponse à une demande, dans un contexte d'entreprise précisé par le cadre du sujet. Le questionnement est relatif à des problèmes techniques réels. Il permettra d'évaluer les seules compétences identifiées.

Un dossier ressource, comportant tout ou partie des données indiquées dans la description des compétences à évaluer, tout ou partie des données et environnements décrits dans les tâches et activités professionnelles visées, tout ou partie des éléments suivants, sera remis au candidat en début d'épreuve :

- éléments relatifs à la demande et/ou la description du besoin et/ou tout ou partie d'un cahier des charges fonctionnel ;
- description du contexte de la production envisagée, à reconduire, à optimiser ;
- description des matériels, logiciels, ressources, capacité des sous traitants... disponibles ;
- documents techniques relatifs aux matériels, aux logiciels, aux technologies, aux matières d'œuvre et supports ;
- extraits de normes, certifications en vigueur ;
- ...

Pour cette épreuve E4, les candidats seront placés en situation de réaliser tout ou partie des tâches :

(sont identifiés ici les relations tâches – compétences, moyennement mobilisées (2), en caractère italique ou fortement mobilisées (3), en caractère gras, cf. tableau et légende page 21)

<b>A1-T3</b>	<b>Rechercher et définir des solutions de réalisation des produits</b>
<b>A2-T2</b>	<b>Concevoir les processus de réalisation et de contrôle intermédiaire des productions.</b>
<b>A2-T3</b>	<b>Identifier les différents prestataires et fournisseurs.</b>
<i>A2-T4</i>	<i>Valider les processus de réalisation. Renseigner et adapter le dossier de la production à réaliser.</i>
<b>A4-T2</b>	<b>Garantir l'application des normes, des réglementations, des procédures et des certifications.</b>
<i>A5-T1</i>	<i>Participer à l'évaluation des solutions de production proposées au client.</i>
<b>A5-T4</b>	<b>Assurer une veille sur les marchés, les évolutions technologiques et proposer des investissements pertinents.</b>

### 3. Forme de l'évaluation

***Épreuve ponctuelle écrite d'une durée de 4 heures comportant une partie commune aux deux options et une partie spécifique à l'option permettant d'évaluer plus particulièrement et par option la compétence C10***

Une fiche nationale d'évaluation par compétence, mise au point par l'inspection générale, est diffusée aux services rectoraux des examens et concours. Seule cette dernière sera systématiquement utilisée pour la correction de cette épreuve.